

DEPIGEONNAGES et PIGEONNIERS

CONTRACEPTIFS :

Récapitulons !

Ainsi que nous avons fini par le comprendre, les pigeons – comme tous les animaux – sont l'enjeu de **marchés**, d'un **BUSINESS** à grande échelle.

- **Depuis les années 70 et jusqu'aux années 2000**, les pigeons étaient toujours « raflés » à l'aube, à l'aide de filets propulsés sur eux, en pleine rue, puis emmenés ensuite aux Caissons de la Mort où, là, ils étaient « éclatés » sous vide ou bien asphyxiés au CO₂. A cette époque, il n'y avait que quelques entreprises de dépiageonnage, principalement la S. et H.A (nous ne les citerons pas). Dans les zones rurales, le Corbodor (à base d'alphachloralose) endormait à mort des milliers de pigeons qui avaient eu le culot de « glaner » dans les champs, avant que les moissonneuses-batteuses rasant la terre ne laissent plus rien de vivant derrière elles.

- **A partir de l'année 2003**, nous avons été nombreux à dénoncer la cruauté des mises à mort de pigeons et l'inefficacité de telles captures en terme de gestion. Le combat était engagé !. Nous avons arrêté plusieurs captures de rue. Les entreprises de dépiageonnage se sont adaptées : elles ont alors commencé à poser et cacher des **pièges sur les toits des villes**, appâtant et capturant ainsi, en toute tranquillité, les pauvres pigeons.

- **Parallèlement**, la solution du pigeonnier dit « contraceptif » fut introduite en France (*elle venait de Suisse, d'Allemagne et des Pays-bas*), précisément grâce à Nadia Fontenaille. A la suite du **pigeonnier expérimental** créé dans le 14^{ème} arrondissement de Paris, **en 2003**, (entretenu par l'entreprises SR, proche de Nadia Fontenaille, alors présidente de la SPOV et hélas décédée en octobre 2009), d'autres pigeonniers ont été installés dans PARIS. Rappelons ici le rôle extrêmement important joué par les « campagnes » de sensibilisation et de « signatures » orchestrées au préalable par une toute petite poignée de personnes déterminées, (**entre 2003 et 2010**, à PARIS). Se souvenir du rôle de ces personnes également dans la critique de l'**Article 120** interdisant de « nourrir » des oiseaux presque exclusivement granivores... La Mairie de PARIS a été la 1^{ère} mairie de France à dénoncer l'inutilité des captures suivies de mises à mort qui ont pour résultat d'inciter les pigeons survivants à se reproduire davantage (écouter sur notre site www.ambassadedespigeons.com, à la Rubrique Reportages, PARIS, les propos du Responsable de l'Ecologie Urbaine, interview de **2007**).

Ainsi, entre **2007 – 2010**, les pigeonniers dits « contraceptifs » ont commencé à fleurir à PARIS. Le premier de toute la série des 12 actuellement existants a été

installé devant les Jardins de la Roquette, dans le 11^{ème} arrondissement de Paris (inauguration **le 13 mars 2007**). Ce « marché » parisien avait été remporté par l'entreprise SR, sérieuse et honnête (rejetant les mises à mort des pigeons) mais hélas cependant fort onéreuse.

- **Janvier 2013** : A plusieurs et suite aux efforts de Nadia Fontenaille qui avait su rallier à elle les plus grandes associations de protection animale, « nous » (merci à tous ces « nous » !) avons réussi à **obtenir l'interdiction des caissons à vide d'air** dans lesquels les pigeons étaient « décompressés » jusqu'à ce que leurs viscères se déchirent que leurs poumons éclatent. Nous avançons inexorablement, ensemble ou séparés....

- Dans le même temps, **les entreprises de dépigeonnage faisaient tout pour conserver leurs marchés**, dénigraient la solution des pigeonniers dits « contraceptifs » mais ne pouvaient rien faire pour contrer cette montée en puissance ... !

La **combinaison captures et installation de pigeonniers** est alors apparue. Elle se poursuit. Les plus puissantes de ces entreprises de dépigeonnage se sont mises à proposer aux mairies **un kit étrange** : on vous met des pigeonniers mais si ça ne va pas, on reprendra les captures.... La plupart des pigeonniers installés ainsi remplissent un tout autre rôle : ils deviennent des **pièges à pigeons** la plupart du temps. On voit qu'il vient d'y avoir une rafle lorsque la porte du pigeonnier est restée grande ouverte... (constat à Bordeaux, Montpellier, Clermont Ferrand, etc.... et bientôt à Salon de Provence où là comme ailleurs, on se moque éperdument de travailler de manière éthique et durable ... Quant à la douleur d'un petit pigeon ! Les entreprises « 3 D » (pigeons désormais taxés de « nuisibles ») ont commencé à pulluler et de leur côté, les entreprises de dépigeonnage ont fait des petits, souvent des « franchisés », tous avides de profiter du marché juteux du dépigeonnage, « assis » sur le dénigrement des pigeons (sales pigeons, vecteurs de maladies) et sur celui des « nourrisseuses » de pigeons (« vieilles femmes détraquées » : ce sont les femmes qui prennent d'abord !) tandis que les « gazeurs » (de très courageux mâles !) - **qui comptent les « unités », « traitées » à la sortie** des caissons de la mort – continuent, eux, à échapper à de tels quolibets !

- Dans les zones rurales, les **battues aux pigeons** se sont mises à devenir « légales » autant qu'à faire rage ! De quoi désespérer !

- Les **fauconniers** ont fait irruption, tels des Zorros, pour proposer leurs passages ponctuels qui ne servent strictement à rien et coûtent des fortunes ! (terreur des pigeons qui partent chez le voisin et qui reviennent ensuite !).

- Pire, apparue **vers 2004**, la **stérilisation chirurgicale des pigeons sans anesthésie**. Lieu de ce banc d'essai : TOULOUSE ! Il faut savoir que la seule manière d'anesthésier un pigeon est de recourir à une anesthésie gazeuse et que, seul, un vétérinaire a le droit de la pratiquer. . La calculette a parlé ! Ce serait 10

fois trop cher ! Les opérations de stérilisation chirurgicales des pigeons (incision et arrachage des gonades) pratiquées en masse à Toulouse et bien ailleurs, le sont donc à vif, SANS anesthésie, sans vétérinaire et en toute discrétion !!! Un **scandale** qui n'en finit pas de couvrir ! Chiffres de 2014, annoncés en 2015 par les « services » de la maire de Toulouse : 10.000 pigeons gazés en 2104 et « seulement » .1000 stérilisés chirurgicalement ! A suivre...

- Mais ce n'est pas tout : il y a aussi les **prélèvements** « à la demande », perpétrés par les employés de mairie eux-mêmes et cette « manière de faire » est effective dans toutes les régions et en toute discrétion. Mort des pigeons par gazage (comme à Bourges) ou par dislocation du cou (comme à Châlons en Champagne), par exemple...

Bref, les entreprises de dépigeonnage ne savent plus quoi inventer, elles cafouillent de plus en plus, prêtes à tout pour conserver un marché qui VA leur échapper.

Les préconisations de pigeonniers municipaux et/ou participatifs ont de quoi les inquiéter, en effet !

- Nous assistons également à une **grande confusion au sein des mairies elles-mêmes** depuis les élections municipales de **2014** où tout à coup on voit surgir de nouvelles délégations, celles de **l'Animal en Ville**, tout comme autrefois, nous avions les délégations au « développement durable ».

Il faut savoir que les mairies sont tenues de créer une fourrière animale et que la gestion de celle-ci est souvent confiée à une entreprise qui pratique, à côté, une activité de dépigeonnage. Savoir aussi que les « services » des mairies, fonctionnaires, ont tous travaillé un jour ou l'autre avec les entreprises de dépigeonnage et ont été influencés par les explications, arguments et justifications de telle ou telle de ces entreprises... tueuses, promptes à qualifier les défenseurs des animaux de petits « rigolos ».

Fort heureusement, de plus en plus d'élus curieux cherchent à savoir par eux-mêmes ce qu'il en est du traitement réservé aux pigeons et des solutions à mettre en oeuvre pour vivre en bonne harmonie avec ces oiseaux. ! Merci à la Mairie de PAU, merci aux mairies d'arrondissement de PARIS avec qui - je l'espère – nous réussirons à réaliser le projet de pigeonniers « participatifs » qui couve....Merci à plein d'autres mairies qui ont fait l'effort d'écouter nos recommandations, nos suggestions et avec lesquelles nous élaborons patiemment des projets.

Pour en savoir plus, merci de lire et de signer la **pétition** « STOP au BUSINESS du DEPIGEONNAGE ... » **sur Opinions.com** puis de lire notre **Dépliant** bientôt rubrique à part entière sur notre site www.ambassadedespigeons.com.

Ah, merci aussi d'attendre patiemment, tout comme nous, le reportage qui sera, je l'espère, tourné sur **le pigeonnier FAUNE ALFORT / AMBASSADE DES PIGEONS**, installé sous le toit d'un bâtiment de l'ENVA. Et qui démarre fort !

Brigitte Marquet / Présidente de l'Ambassade des Pigeons (juin 2015)